

LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES BRETONS

9 services de proximité
dédiés aux entreprises et à leurs salariés

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

BRETAGNE

CÔTES-D'ARMOR (22) AIST22 à Plérin
FINISTÈRE (29) STI à Brest | STRM à Morlaix | STC à Quimper
ILLE-ET-VILAINE (35) STSM à Saint-Malo | STPF à Fougères
Santé et Prévention BTP 35 à Rennes | AST 35 à Rennes
MORBIHAN (56) AMIEM à Caudan

www.presanse-bretagne.org
contact@presanse-bretagne.org

DES ÉVOLUTIONS AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

+ d'efficacité

Une connaissance **toujours + fine** des spécificités sectorielles et des risques professionnels associés.

Un accompagnement **au + près des salariés et des employeurs** pour réduire les risques d'expositions et de désinsertion professionnelle.

+ d'adaptabilité

Un suivi individuel de chaque salarié **toujours + adapté à son état de santé**, assuré par des professionnels de santé plus nombreux grâce au renfort d'infirmiers en santé au travail.

Une veille sanitaire et une traçabilité des expositions professionnelles **toujours + développées**.

+ de cohérence

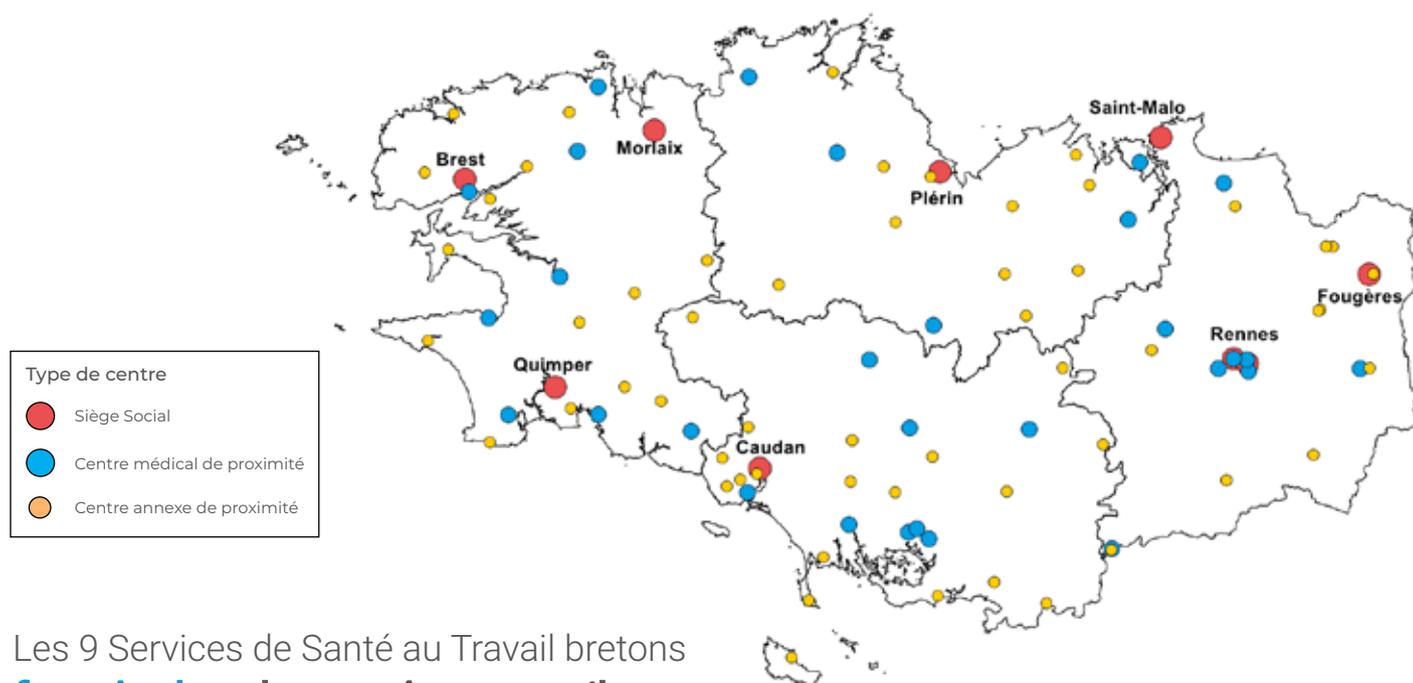
Vers une organisation **+ structurée et plus cohérente**.

+ de proximité

Cela suppose une **présence toujours + forte** sur le terrain, une disponibilité de nos équipes pluridisciplinaires et un maillage territorial fin.

Les actions de prévention en santé au travail s'exercent **au + près des entreprises**, pour toujours mieux prendre en compte leurs besoins et leurs spécificités.

SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES BRETAGNE



Les 9 Services de Santé au Travail bretons
font évoluer la santé au travail

Comment ?

En mutualisant leurs moyens afin d'améliorer le service rendu aux entreprises adhérentes et aux salariés bénéficiaires.

EN CHIFFRES

735 500
salariés suivis

71 200
entreprises
adhérentes

848
professionnels, dont

218 médecins du travail

104 infirmiers

138 préventeurs spécialisés

274 secrétaires médicales



NOS MISSIONS

"Éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail"

Article L4622-2 du Code du travail

- **Conduire des actions** de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs et de leurs tiers tout au long de leur parcours professionnel.
- **Conseiller** les employeurs, les salariés et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin :
 - d'éviter ou de diminuer les risques professionnels,
 - d'améliorer les conditions de travail,
 - de prévenir la consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail,
 - de prévenir le harcèlement sexuel ou moral,
 - de prévenir ou de réduire les effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et la désinsertion professionnelle,
 - de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.
- **Assurer la surveillance de l'état de santé** des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail, leur sécurité et celle des tiers, de la pénibilité au travail et de leur âge.
- **Participer au suivi et contribuer à la traçabilité** des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.



Des actions menées par une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité du médecin du travail



DATA BRETAGNE 2020

UNE RÉGION QUI INNOVE

LE PROJET DATA BRETAGNE 2020 : LA SANTÉ AU TRAVAIL ENTRE DANS L'ÈRE DIGITALE

9 services interentreprises de Bretagne s'engagent pour un système d'information commun, sécurisé et interopérable.



NOS OBJECTIFS

- Faire évoluer les logiciels métiers.
- Mutualiser les ressources.
- Harmoniser les pratiques.

NOS ENJEUX

Exploiter des données consolidées et faibles, permettant d'ajuster les actions de prévention et les orientations des politiques de santé au travail, en lien avec les besoins des salariés et des entreprises adhérentes.

Garantir un dossier médical santé-travail dématérialisé et conforme aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Au-delà d'un outil commun performant : des processus métiers harmonisés, gages d'indicateurs fiables.

NOS MÉTHODES

Digitalisation des processus et services métiers.
Business intelligence - Exploitation des données.
Intelligence collective.
Optimisation de l'expérience des collaborateurs.

Une conduite de changement à l'échelle des 845 professionnels de santé au travail.
Des formations axées sur la gestion des compétences des utilisateurs.

UN PORTAIL CLIENTS ÉVOLUTIF

Une interface qui simplifie, facilite et sécurise les échanges entre l'entreprise adhérente et son service de santé au travail.

NOTRE VISION / NOS CONVICTIONS

Approche collective et pragmatisme.
Offre de service et technologie.
Innovations et rigueur méthodologique.
Déontologie et écoute.
Vision à long terme.

Le service de l'AIST22 est présent sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor. Il intervient dans tous les secteurs, y compris dans celui du BTP.

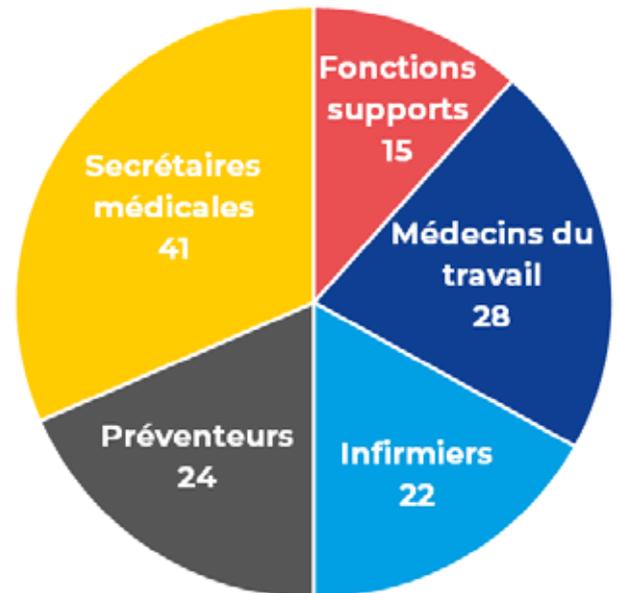
CÔTES D'ARMOR (22)



Le service est organisé en équipes pluri-disciplinaires. Les médecins du travail s'appuient pour assurer leurs missions auprès des entreprises et des salariés, sur les compétences d'un infirmier en santé au travail, d'une assistante technique en santé au travail et d'une secrétaire. Les médecins bénéficient également de l'expertise d'une équipe d'intervenants en prévention des risques (ergonome, ingénieur, toxicologue, psychologue et assistante sociale).

115 000
salariés suivis

12 000
entreprises adhérentes



16 points de consultation

chiffres au 1^{er} janvier 2020

Pour mener à bien ses missions du suivi individuel de l'état de santé des salariés, la STI dispose de plusieurs centres médicaux répartis sur une grande partie de son territoire géographique.

FINISTÈRE (29)

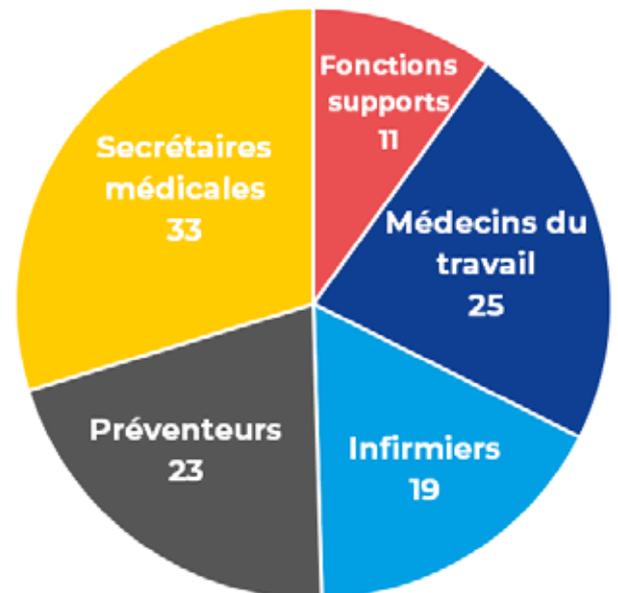


Aujourd'hui, le médecin du travail anime et coordonne une équipe qui partage la même vocation : préserver la santé des entreprises et des salariés.

Cette équipe pluridisciplinaire offre à nos adhérents un éventail de compétences qui permet une approche nouvelle, notamment des conditions de travail dans leurs composantes à la fois médicales, techniques et organisationnelles.

87 000
salariés suivis

7 300
entreprises adhérentes



10 points de consultation

17 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020

Association loi de 1901, la STRM 29 offre aux employeurs du Pays de Morlaix le cadre nécessaire contribuant à respecter la réglementation en matière de santé au travail.

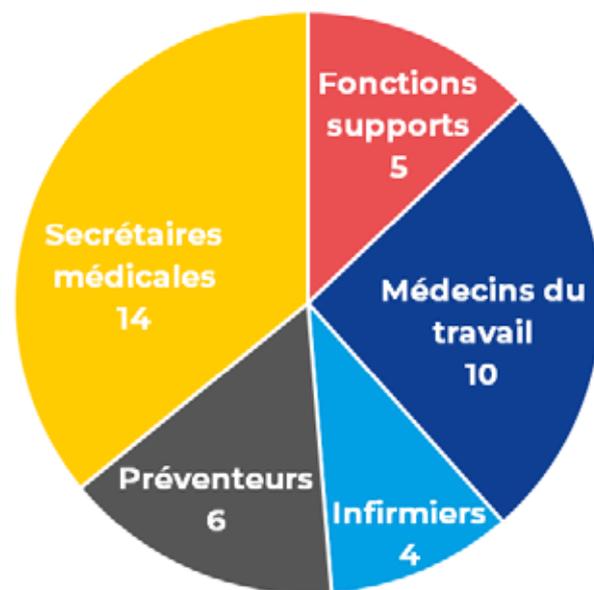
FINISTÈRE (29)



STRM est composée de 40 salariés répartis sur les différents centres principaux de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon et Landivisiau. Nos équipes pluridisciplinaires composées de Médecins, Infirmiers, Secrétaires médicales, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, Assistantes Santé Sécurité au Travail et d'une Psychologue procèdent au quotidien au suivi individuel des salariés, mènent des actions en milieu de travail et prodiguent les conseils appropriés aux employeurs ainsi qu'aux salariés.

28 500
salariés suivis

2 900
entreprises adhérentes



5 points de consultation

8 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020



santé au travail
en Cornouaille

STC 2 rue Louison Bobet - ZAC de
Kerdroniou - 29018 Quimper Cedex
02 98 55 54 43

www.stc-quimper.org
contact@stc-quimper.org

La Cornouaille est un territoire touristique de la Bretagne occidentale où la mer et les sports nautiques sont omniprésents. Mais c'est aussi une région marquée par une économie variée où résonnent quelques grands noms comme Armor-Lux, Bigard, Bolloré, Guy Cotten, Traou Mad, tous adhérents à notre association qui dispose de 11 centres médicaux sur le sud-Finistère.

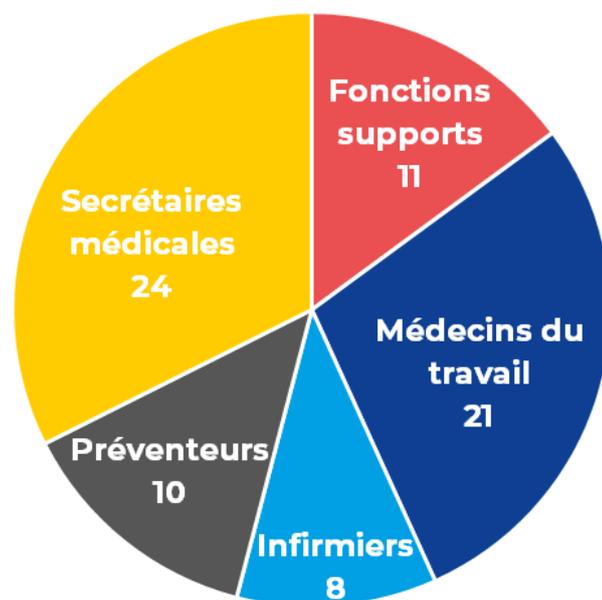
FINISTÈRE (29)



Chaque médecin du travail anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire composée : d'assistantes médicales, d'infirmières, d'assistantes techniques santé au travail, d'ergonomes, de techniciens hygiène et sécurité, d'une psychologue et d'une assistante sociale. La STC dispose d'un centre de documentation au service de l'ensemble des professionnels de santé.

65 000
salariés suivis

6 400
entreprises adhérentes



11 points de consultation

18 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020

Le STSM couvre l'ensemble des entreprises du Pays de Saint-Malo, secteur du bâtiment compris.

ILLE-ET-VILAINE (35)

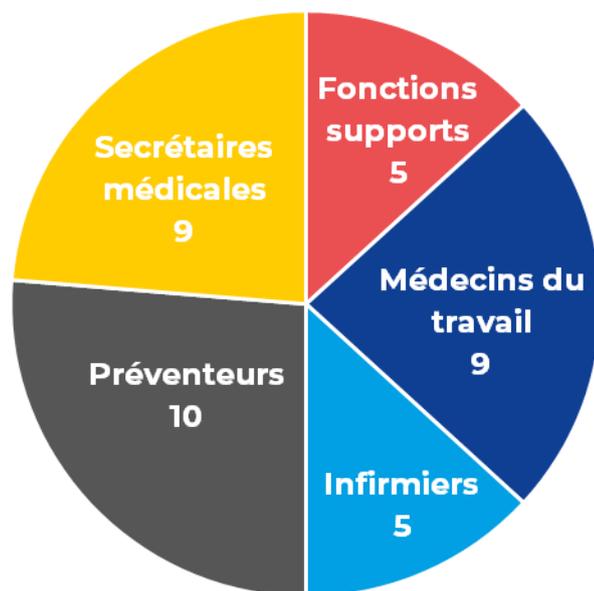


Le STSM est un service à taille humaine permettant l'écoute et la réactivité. Ses 40 professionnels exercent sur un périmètre géographique réduit offrant un tissu économique très diversifié. Parfaitement intégrée dans notre organisation, la collaboration pluridisciplinaire donne du sens et de la valeur ajoutée à notre action.

Le développement grandissant de la mutualisation, au niveau du département 35 et de la région, permet par ailleurs au STSM de bénéficier de partage de compétences et de synergie.

33 000
salariés suivis

3 700
entreprises adhérentes



3 points de consultation

chiffres au 1^{er} janvier 2020



STPF 15 avenue François Mitterrand
35300 Fougères
02 99 99 98 18

www.stpf-fougères.fr
contact@stpf-fougères.fr

Toute notre équipe est partenaire de votre bien-être en entreprise.

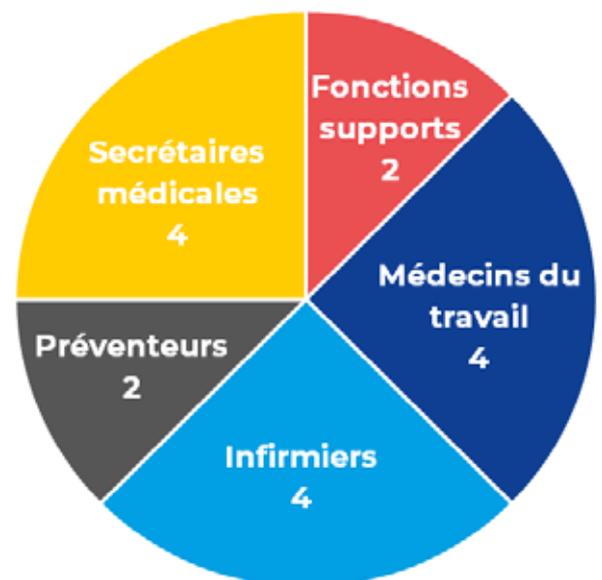
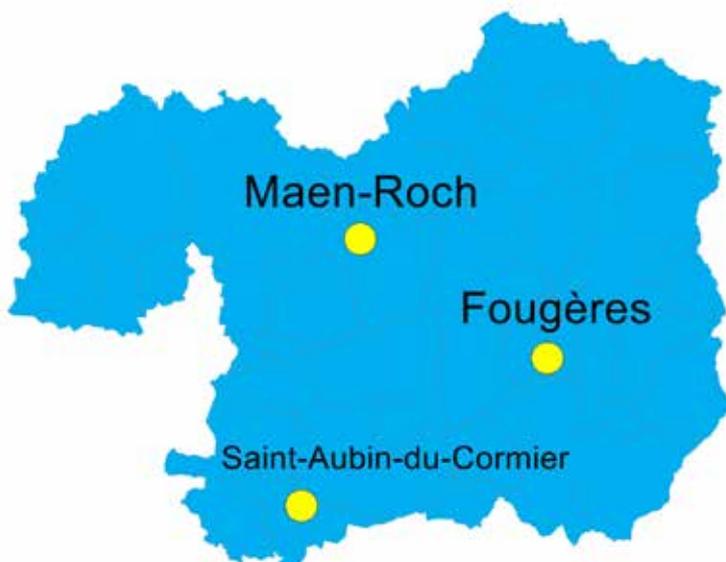


ILLE-ET-VILAINE (35)

Le service est organisé en équipes pluridisciplinaires. Les médecins du travail s'appuient, pour assurer leurs missions auprès des entreprises et des salariés (hors bâtiment), sur les compétences d'un infirmier en santé au travail et d'une assistante. Les médecins bénéficient également de l'expertise d'une équipe d'intervenants en prévention des risques.

16 000
salariés suivis

1 300
entreprises adhérentes



3 points de consultation

5 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020

Santé et Prévention BTP 35 compte 38 professionnels : 5 équipes pluridisciplinaires, 10 médecins, 4 infirmières, 11 assistantes médicales, 7 préventeurs spécialisés (ASST, IPRP, ergonome, formateur) et 6 personnes aux fonctions supports, répartis sur 10 secteurs géographiques.

ILLE-ET-VILAINE (35)



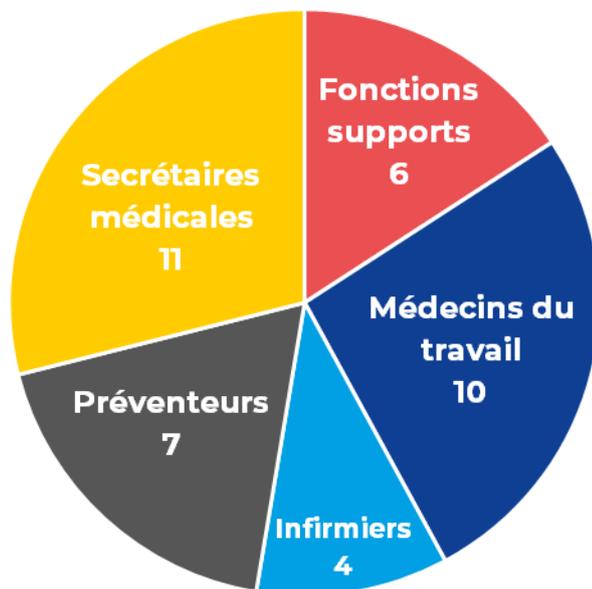
Santé et Prévention BTP 35 assure la santé et la sécurité au travail des salariés en Ille-et-Vilaine. Créé et administré par des chefs d'entreprise du BTP depuis près de 70 ans, le service s'adresse exclusivement aux employeurs et aux salariés du Bâtiment, des Travaux Publics et des Carrières.

Notre équipe, composée d'un pôle médical et d'un pôle prévention, mène :

- des actions individuelles pour suivre et assurer l'état de santé des travailleurs,
- des actions collectives pour évaluer et diminuer les risques professionnels.

27 000
salariés suivis

2 600
entreprises adhérentes



12 points de consultation

1 centre d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020

L'AST35 compte 164 professionnels : 55 médecins, 15 infirmiers, 56 assistantes médicales, 7 assistants santé et sécurité au travail, 16 préventeurs spécialisés et 15 personnes aux fonctions supports, répartis sur les Pays de Rennes et de Vitré.



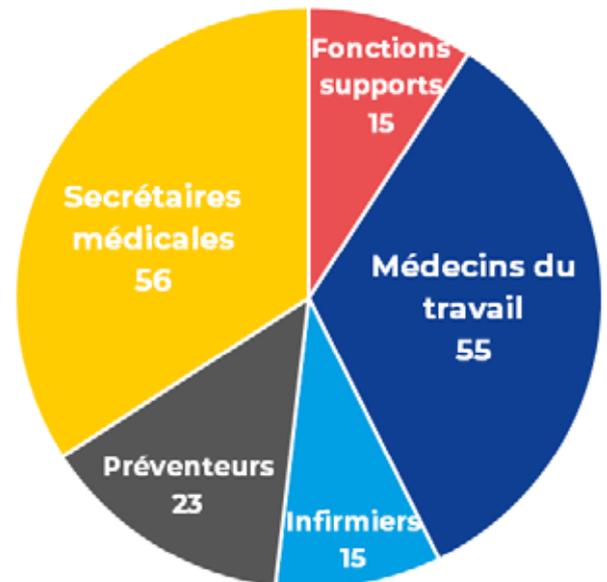
Pour réussir dans sa mission d'éviter toute altération de la santé au travail, l'AST35 s'appuie sur ses valeurs fondamentales : l'éthique, le respect de la déontologie, l'indépendance, la neutralité et la confidentialité.

Au regard de ces valeurs, les 4 missions légales sont déployées dans une stratégie globale de prévention :

- actions en entreprises
- surveillance de l'état de santé
- conseil
- traçabilité et veille sanitaire

182 000
salariés suivis

14 000
entreprises adhérentes



6 points de consultation

4 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020



MORBIHAN (56)

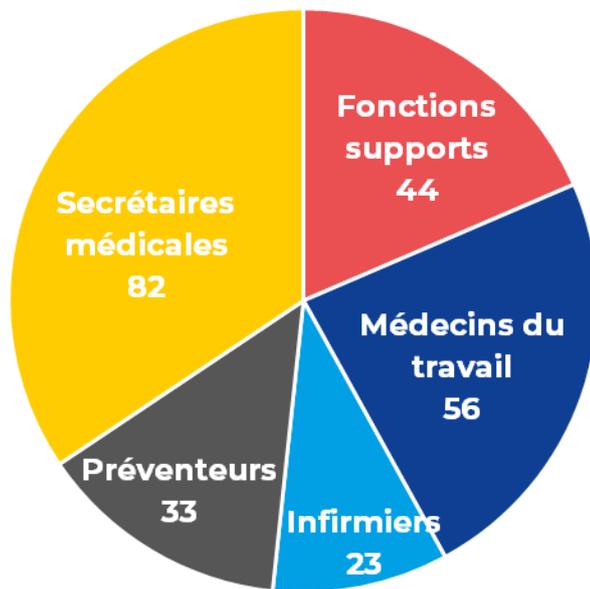


L'accompagnement des adhérents de l'Amiem se base sur une de ses principales valeurs : la proximité, qui se traduit par un fort maillage territorial. Nos actions de sensibilisations proposées au plus près des adhérents sont le reflet du dynamisme que nous avons voulu créer avec l'appui de nouvelles technologies.

Le médecin du travail assisté d'une équipe pluridisciplinaire, qu'il anime et coordonne, conduit des actions de santé au travail afin de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.

182 000
salariés suivis

21 000
entreprises adhérentes



30 points de consultation

7 centres d'entreprises

chiffres au 1^{er} janvier 2020

OÙ NOUS TROUVER ?



Côtes d'Armor (22)

AIST22

2 rue Laennec - 22190 PLÉRIN
Tel. 02 96 74 72 74
www.aist22.fr



Finistère (29)

STI

6 bis rue de Kervézennec - 29200 BREST
Tel. 02 98 02 81 81
www.sante-travail-iroise.fr

STC

2 rue Louison Bobet - ZAC de Kerdroniou
29018 QUIMPER Cedex - Tel. 02 98 55 54 43
www.stc-quimper.org

STRM

7 rue Léonard de Vinci - CS 17933
29679 MORLAIX Cedex - Tel. 02 98 88 04 07
www.strm.bzh



Ille-et-Vilaine (35)

STSM

4-6 rue Augustin Fresnel - BP 154 - 35408
SAINT-MALO Cedex - Tel. 02 99 81 12 22
www.sante-travail-saint-malo.org

SANTÉ ET PRÉVENTION BTP 35

1 allée du Bâtiment - BP 41 609 - 35016 RENNES
Tel. 02 99 38 96 11
www.santeprevention35.fr

STPF

15 avenue François Mitterrand - 35300 FOUGÈRES
Tel. 02 99 99 98 18
www.stpf-fougeres.fr

AST35

3 allée de la Croix des Hêtres - 35700 RENNES
Tel. 02 99 12 13 00
www.ast35.fr



Morbihan (56)

AMIEM

1 chemin de Locmaria Pantarff - 56850 CAUDAN
Tel. 02 97 362 262
www.amiem.fr



L'association régionale

Présanse Bretagne

regroupe les services interentreprises de santé au travail bretons et **fait évoluer** la santé au travail afin d'améliorer le service rendu aux entreprises et aux salariés bénéficiaires.

www.presanse-bretagne.org | contact@presanse-bretagne.org